



Est-ce à cela que se résume la nouvelle association : une mesure de réduction des coûts?

Il s'agit évidemment de l'un des avantages, mais la raison unique primordiale pour laquelle nous formons une nouvelle association est simplement en vue de mieux servir nos membres et notre industrie. Voici l'occasion idéale de nous redéfinir et de devenir plus efficaces pour défendre les intérêts des membres, plus efficaces pour leur offrir des services et plus à l'écoute de leurs besoins.

Tous ces objectifs étaient beaucoup plus difficiles à atteindre lorsque notre effectif et nos ressources étaient divisés entre deux groupes. Maintenant, avec un solide leadership et une bonne planification, ils seront beaucoup plus réalisables.

Pour les membres, le fait d'avoir une seule organisation signifiera un seul endroit où s'adresser pour obtenir des conseils et des services et pour offrir leur précieux temps comme bénévoles, tout en économisant de l'argent.

L'amélioration de la valeur pour les membres, la création d'une association améliorée, etc., ont été mentionnées à plusieurs reprises; venons-en donc aux faits. En quoi la nouvelle association nationale sera-t-elle différente de l'actuelle association nationale (l'ACGP)?

Nous serons plus gros, plus représentatifs, plus ambitieux et plus proactifs. En consolidant les ressources, nous serons plus efficaces, plus compétents et plus réceptifs. Nous serons bilingues. Voilà pour la liste courte.

Ce qu'il faut retenir, c'est que nous sommes sur le point de devenir une organisation plus puissante et plus influente qui aura plus de ressources à sa disposition. Nous avons fixé des objectifs ambitieux pour cette nouvelle association et nous « passons à une autre vitesse » afin de concrétiser cette vision.

Évidemment, la structure de gestion sera elle aussi différente et elle sera le reflet de la philosophie de la nouvelle

ce que signifie une NOUVELLE ASSOCIATION NATIONALE pour les membres

Les membres de l'Association canadienne du gaz propane (ACGP) et de l'Ontario Propane Association (OPA) ont approuvé la formation d'une nouvelle association. Bien que la perspective d'avoir bientôt une nouvelle association soit excitante, les membres de l'ACGP et de l'OPA se posent beaucoup de questions sur les répercussions qu'aura le nouveau groupe sur leur industrie et sur les membres. Est-ce que plus gros signifie meilleur? En aura-t-on plus pour notre argent? La cotisation des membres augmentera-t-elle? Est-il nécessaire de laisser tomber la reconnaissance et l'identité déjà établies par l'ACGP à titre de voix nationale de l'industrie?

Le président du conseil d'administration de l'ACGP, Dan McPhee, et le président du conseil d'administration de l'OPA, Gerry Stephens, répondent aux questions le plus posées par les membres de l'Association.

Allons directement à l'essentiel : les membres de l'ACGP et de l'OPA veulent savoir si leur cotisation augmentera considérablement avec la nouvelle association.

La réponse simple est « non ». Nous ne comptons pas augmenter ou diminuer les coûts. Nous voulons plutôt faire plus avec le financement qui provient actuellement des membres, soit étendre et améliorer les services, ainsi que faire un travail plus en profondeur pour nos membres. Il y aura évidemment des ajustements à faire pour certaines catégories afin de diminuer l'écart entre les barèmes tarifaires actuels de l'ACGP et de l'OPA.

Cela nous amène à la deuxième grande question des membres : avec la nouvelle association, auront-ils encore tous les avantages, les services, la formation, etc. qu'ils ont présentement avec leur association?

Absolument. Nous comptons prendre les meilleures idées et les pratiques d'excellence des deux associations et nous en servir à deux fins : améliorer les produits et services en place et en ajouter de nouveaux. On évaluera donc quels éléments des marques nationales de l'ACGP, de l'OP et de la CIUGPL pourront être mis à profit afin de maintenir le rayonnement et la reconnaissance nationale déjà établis.

Les membres verront les résultats bien concrets du rendement de leur investissement dans la nouvelle association. Ensemble, nous aurons une voix encore plus forte et nous deviendrons un champion de l'industrie. Nous aiderons nos membres à faire croître leur entreprise et à maintenir la conformité.

De quelle façon comptez-vous faire tout cela sans imposer de nouveaux frais ou sans hausser le montant de la cotisation?

En fait, c'est justement l'une des raisons pour lesquelles plusieurs d'entre nous pensent que nous devons avoir une seule association unifiée. Lorsque les ressources et l'effectif sont répartis dans plusieurs groupes, il y a de l'inefficacité. Il ne s'agit pas là d'un commentaire énoncé par le personnel ou les bénévoles, c'est simplement la réalité : lorsqu'on divise les forces, on ne les utilise pas aussi efficacement.

Comme nous aurons désormais un seul groupe, avec une seule base pour l'effectif, nous pourrions simplifier une multitude de tâches en double et de systèmes en parallèle. Cela nous permettra d'avoir les ressources en vue de répondre plus efficacement aux défis que doit relever notre industrie.

association. Nous passerons de deux conseils d'administration à un seul et notre nouvel organigramme du personnel inclura trois nouveaux postes de directeur régional afin de nous assurer de tenir compte des enjeux et des préoccupations régionaux.

Et comment y parviendrons-nous? Concrètement, quel est le plan pour la formation de la nouvelle association?

La bonne nouvelle, c'est que beaucoup de travail est déjà fait. Notre groupe de travail de transition est formé et fonctionne déjà depuis quelques mois. Ce groupe de sept personnes, qui représentent l'ACGP et l'OPA, travaille à la planification de certains des éléments stratégiques et opérationnels de haut niveau pour une nouvelle association nationale. Avec le vote positif de la part des membres, la planification passe maintenant à une vitesse supérieure. L'objectif est que la nouvelle association soit en place et en activité le 1^{er} janvier 2011.

Pour l'instant, nous travaillons à la mise en place d'un conseil d'administration intérimaire pour la nouvelle association afin de pouvoir commencer à prendre les décisions importantes. De même, nous avons commencé à faire des recherches pour le poste de chef de la direction de la nouvelle association, dont le siège social sera à Ottawa. Par la suite, le chef de la direction procédera à la dotation en personnel et à la préparation de plans pour l'avenir.

Vous avez donc du pain sur la planche...

Oui. Nous avons tous du pain sur la planche. Ce sera une association beaucoup plus proactive, autant à l'échelle fédérale que régionale.

Nous en demanderons plus de la part des membres de notre conseil d'administration, des membres de nos comités et sous-comités provinciaux, ainsi que des personnes qui se porteront volontaires comme spécialistes pour des questions précises. Ce sera l'occasion idéale de passer à l'action pour toutes les personnes enthousiastes et dévouées qui veulent plus s'impliquer.

Il y aura du sang neuf à tous les paliers et cela signifiera de nouvelles idées et une nouvelle énergie. Nous y contribuerons en ayant plus de professionnels parmi les membres du personnel et des projets d'une durée plus courte et très intensifs auxquels pourront participer les bénévoles.

Oui, il y aura beaucoup de travail à faire, mais je sais que nous construirons quelque chose qui sera formidable et qui en vaudra la peine.

Même s'il est maintenant décidé que cela se réalisera, il y a encore des membres qui se posent des questions sur la façon dont cela fonctionnera. Par exemple, pourquoi le Québec ne fait-il pas partie de la nouvelle association?

Soyons clairs : les membres de l'industrie du Québec ont fait longtemps partie de l'ACGP et nous nous attendons à ce qu'ils poursuivent cette relation avec la nouvelle association. Nous aurons des membres d'un océan à l'autre. Ce sera une association vraiment nationale et bilingue, avec une solide représentation, et qui tient compte de toutes les questions régionales, dont celles du Québec.

C'est vrai que l'Association québécoise du propane en tant que telle ne fait pas partie du groupe formant la nouvelle association. Elle a été invitée à participer aux premières discussions sur la proposition de nouvelle association, mais a décidé de ne pas faire partie du processus pour le moment.

Toutefois, nous sommes certains que plusieurs entreprises québécoises qui œuvrent dans l'industrie voudront faire partie d'un groupe national qui offre une valeur fantastique pour l'argent investi et des occasions de croissance et d'influence. La porte sera toujours ouverte pour les entreprises du Québec, ainsi que pour l'Association québécoise du propane, si elles décident plus tard de se joindre à nous.

Quelles seront les incidences en matière de relations gouvernementales : la nouvelle association pourra-t-elle être un porte-parole national robuste sans la présence de l'association du Québec?

Il est évident que la situation idéale aurait été que les trois groupes collaborent en vue de créer la nouvelle association. Cependant, voilà où nous en sommes et c'est déjà bon : plus gros, plus solides et plus représentatifs qu'auparavant. La gestion nationale de la nouvelle association se fera à Ottawa et il y aura trois bureaux régionaux à des endroits clés dans les régions de l'Ouest, du Centre et de l'Est, ce qui inclura le Québec. Chaque région aura son propre personnel dont les responsabilités de base seront les services aux membres au sein de la région, la présidence des comités provinciaux, la représentation de leurs besoins auprès de la plus vaste organisation et la défense de leurs intérêts auprès des administrations locales et provinciales. Il ne fait aucun doute que nous serons plus efficaces pour exercer des pressions au gouvernement en ayant des membres de partout au pays, y compris des membres au Québec, en ayant une seule voix à l'unisson et digne de foi.

Pourquoi a-t-on pris la décision d'engager la dépense de déménager le siège social à Ottawa, alors que la nouvelle association se décentralise

pour mieux servir les intérêts régionaux?

Même si le mandat de la nouvelle association consistera à répondre à tous les besoins, nationaux, régionaux et provinciaux, ses intérêts nationaux sont solidement ancrés à Ottawa, qui est le centre névralgique des activités de réglementation et législatives fédérales. Il est essentiel pour l'industrie d'avoir une solide présence visible à Ottawa si elle veut profiter des occasions d'être présente, proactive et efficace comme porte-parole national de l'industrie.

Une dernière question : comment saurons-nous si ça valait la peine de tout changer?

Ce seront finalement les membres qui le diront. Lorsqu'ils verront qu'ils en ont plus pour leur argent, la valeur concrète qu'ils obtiendront en ce qui a trait aux services et au soutien pour la croissance et la réussite, ainsi que la façon dont la nouvelle association excellera pour servir l'industrie du propane, nous sommes persuadés qu'ils conviendront que tout ça en valait la peine